

AVIS PUBLIC

<u>DÉROGATION MINEURE</u> ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 3 décembre 2025 à 12h00 dans la salle Murdock située au Centre des arts, 165, rue Racine Est, Chicoutimi, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur la demande de dérogation suivante :

3688, chemin du Portage-des-Roches Sud, Laterrière – DM-5891 (id-18484) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché ayant une hauteur maximale de 6.91 mètres au lieu de 6 mètres, sur un immeuble situé au 3688, chemin du Portage-des-Roches Sud, Laterrière ;

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Pour toute information supplémentaire concernant cette demande de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 23 octobre 2025

L'assistant-greffier de la Ville,

MARC-ANDRÉ GAGNON